PAR COURRIEL

BCI
BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE

Le 24 novembre 2020

Monsieur Simon Bergeron
Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur
Ministère de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart, 16e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Taux d'abandon pour le trimestre d'automne 2020 dans les établissements universitaires québécois

Monsieur le Sous-Ministre adjoint,

Lors de leur réunion tenue le vendredi 13 novembre 2020, les membres du Comité des affaires académiques ont pris note de la demande présentée par monsieur Marc-André Thivierge, directeur général des affaires universitaires et interordres au ministère de l'Enseignement supérieur, relativement à la question des abandons au trimestre d'automne 2020.

Par la présente, mes collègues et moi souhaitons vous informer que les établissements universitaires ne constatent aucune augmentation significative des abandons pour le trimestre d'automne 2020. Si certains établissements ont noté que des étudiants et étudiantes ont opté pour une inscription à temps partiel plutôt qu'à temps plein, d'autres ont constaté une augmentation des inscriptions à temps plein. Dans l'ensemble, aucune augmentation des abandons n'a été relevée.

En ce qui concerne la question du passage aux études à temps partiel, les membres du Comité des affaires académiques ont soulevé leur inquiétude de voir certains étudiants et étudiantes choisir ce régime d'études et être par conséquent pénalisés dans leur accès aux prêts et bourses, en particulier si ce choix est lié au contexte pandémique. À cette fin, nous recevons favorablement la proposition émise par monsieur Thivierge en séance, lequel a convenu de procéder, dans un premier temps, à une vérification auprès du Service de l'aide financière aux études de votre ministère afin d'analyser un possible assouplissement des règles. D'autre part, monsieur Martin Baron, directeur général de l'accessibilité financière aux études, pourrait être invité à la prochaine réunion du Comité des affaires académiques qui se tiendra le vendredi 11 décembre 2020, si vous le jugez nécessaire, afin de discuter de mesures d'assouplissement pour l'accès aux prêts et bourses.

500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 200
Montréal QC H3A 3C6

T 514 288.8524
info@bci-qc.ca
bci-qc.ca

Tout en réitérant le souhait d'une meilleure collaboration possible des établissements universitaires québécois en cette période exceptionnelle, je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Ministre adjoint, mes respectueuses salutations.

Le président du Comité des affaires académiques,

Fabrice Labeau
Premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante)
Université McGill

c. c. :
- Membres du Conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire
- Membres du Comité des affaires académiques du Bureau de coopération interuniversitaire
- Madame Ginette Legault, directrice générale, Bureau de coopération interuniversitaire
- Monsieur Marc-André Thivierge, directeur général des affaires universitaires et interordres, ministère de l'Enseignement supérieur